

Décision 12-D-20 du 12 octobre 2012

relative à des pratiques relevées dans le
secteur de l'optique-lunetterie de détail à La
Réunion

Posted on: 15 octobre 2012 | Secteur(s) :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Syndicat des Opticiens de La Réunion
(SOR), Autorité de la concurrence (auto
saisine)

Dispositif(s)

Décision mixte
Irrecevabilité
Poursuite de l'instruction au fond

Lire

le texte intégral de la décision

282.16 Ko